

**ARRÊTÉ DEP-2024-071 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT  
PROFESSIONNEL TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS**

**Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :**

- Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;  
**Vu** l'arrêté du 11 juillet 2005 portant création du baccalauréat professionnel technicien constructeur bois ;  
**Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1 :** Le jury d'admission du baccalauréat professionnel technicien constructeur bois pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Jacques-Olivier MWINKEU, enseignant

Enseignants :

Monsieur Jean RUELLE

Monsieur Kamel BENKORICHI

Monsieur André DIOP

Madame Catherine DONNADIEU

Professionnels :

Monsieur Régis VIGNON

Monsieur Alain MALBRUNOT

**Article 2 :** La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 27 juin 2024.



Frédéric MULLER